

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR

Siège social : Siège social : 09 rue de Palestine cite des affaires Kheireddine 2060 La Goulette

La société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 22 avril 2025 Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **M Mohamed Hedi KAMMOUN** (ECC MAZARAS) et **Mme Selma LANGAR** (LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL).

Bilan consolidé au 31/12/2024

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIF DU BILAN	au 31/12/2024			31.12.2023
	brut	amortissements et provisions:	net	net
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	26 327 009	17 470 681	8 856 328	8 469 115
AC13 Fonds commercial	0			
	26 327 009	17 470 681	8 856 328	8 469 115
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	23 586 541	17 578 776	6 007 765	4 106 099
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	3 745 119	3 337 959	407 161	3 474 502
	27 331 660	20 916 734	6 414 926	7 580 600
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	107 842 261	9 685 813	98 156 448	99 425 831
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	16 750 492	4 257 010	12 493 482	12 022 564
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	91 091 769	5 428 803	85 662 966	87 403 267
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	143 429 248	26 795 373	116 633 874	91 582 986
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	143 429 248	26 795 373	116 633 874	91 582 986
AC33 Autres placements financiers	900 408 257	8 505 158	891 903 099	892 311 484
AC331 Actions, autres titres à revenu variable	42 077 309	6 817 956	35 259 352	24 826 717
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	832 420 202	650 502	831 769 700	848 890 450
AC334 Autres prêts	15 298 325	28 976	15 269 349	14 457 482
AC336 Autres	10 612 422	1 007 724	9 604 697	4 136 836
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 666 960	0	4 666 960	4 831 434
	1 156 346 726	44 986 344	1 111 360 381	1 088 151 735
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises	12 618 499		12 618 499	12 864 135
AC530 Provision pour sinistres (vie)	572 719		572 719	683 122
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	78 171 671		78 171 671	79 904 166
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 795 490		2 795 490	3 636 973
	94 158 378	0	94 158 378	97 088 396
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe	245 994 397	65 674 856	180 319 541	158 351 529
AC611 Primes acquises et non émises	19 225 180	0	19 225 180	19 406 645
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	177 547 783	59 077 392	118 470 391	102 258 869
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	49 221 434	6 597 464	42 623 970	36 686 016
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	12 060 160	6 797 907	5 262 253	13 365 834
AC63 Autres créances	75 794 202	2 320 744	73 473 458	68 322 864
AC631 Personnel	1 850 533	52 995	1 797 538	1 009 362
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	68 534 802		68 534 802	64 841 185
AC633 Débiteurs divers	5 408 867	2 267 749	3 141 118	2 472 317
AC64 Créances sur ressources spéciales	0			
	333 848 758	74 793 508	259 055 251	240 040 229
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	28 700 973	488 125	28 212 847	8 579 211
AC72 Charges reportées	20 544 444		20 544 444	19 634 943
AC721 Frais d'acquisition reportés	20 434 444		20 434 444	19 414 944
AC722 Autres charges à répartir	110 000		110 000	219 999
AC73 Comptes de régularisation Actif	48 195 648		48 195 648	51 085 907
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	46 435 295		46 435 295	49 435 665
AC732 Estimations de réassurance	403 447		403 447	403 447
AC733 Autres comptes de régularisation	1 356 906		1 356 906	1 246 795
AC74 Ecart de conversion	1 978 371		1 978 371	2 019 108
	99 419 436	488 125	98 931 310	81 319 169
Total de l'actif	1 737 431 967	158 655 393	1 578 776 575	1 522 649 244

Bilan consolidé au 31/12/2024

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF		31.12.2024	31.12.2023
CAPITAUX PROPRES:			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2'-	Réserves consolidées	370 748 902	362 584 552
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		393 825 832	385 661 482
CP6	Résultat consolidé de l'exercice	27 492 685	23 271 443
Total capitaux propres consolidés		421 318 516	408 932 925
IMCP-	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	202	138
CP6''-	Part des minoritaires dans les résultats consolidés	53	63
Total capitaux propres avant affectation		421 318 772	408 933 126
PASSIF:			
PA1 Autres passifs financiers			
PA13	Emprunts	14 545 455	15 000 000
		14 545 455	15 000 000
PA2 Provisions pour autres risques et charges			
PA23	Autres provisions	15 634 483	16 227 091
		15 634 483	16 227 091
PA3 Provisions techniques brutes			
PA310	Provision pour primes non acquises	110 249 254	107 904 789
PA320	Provision d'assurance vie	111 141 143	90 108 553
PA330	Provision pour sinistres (vie)	30 960 970	25 445 900
PA331	Provision pour sinistres (non vie)	696 829 163	685 673 614
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	1 775 055	1 268 275
PA341	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	10 903 669	11 444 786
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage	597 504	-
PA360	Autres provisions techniques (vie)	-	-
PA361	Autres provisions techniques (non vie)	19 000 539	22 784 756
		981 457 298	944 630 673
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires		31 306 592	33 597 035
PA6 Autres dettes			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	25 561 476	25 845 953
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	17 511 469	9 617 398
PA63	Autres dettes	39 856 357	34 774 263
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	5 892 625	6 026 864
PA632	Personnel	10 397 388	8 077 158
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	10 743 325	9 257 678
PA634	Créditeurs divers	12 823 019	11 412 563
		82 929 301	70 237 614
PA7 Autres passifs			
PA71 Comptes de régularisation Passif		28 069 557	30 460 849
PA710	Report de commissions reçus des réassureurs	2 610 133	2 054 272
PA711	Estimations de réassurance	-	-
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	25 459 424	28 406 577
PA72 Ecart de conversion		3 515 116	3 562 856
		31 584 674	34 023 705
Total du Passif		1 157 457 803	1 113 716 118
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		1 578 776 575	1 522 649 244

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie consolidé arrêté au 31/12/2024

(chiffres arrondis en dinars)

			<u>Opérations brutes</u> <u>31.12.2024</u>	<u>cessions et/ou</u> <u>rétrocessions</u> <u>31.12.2024</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31.12.2024</u>	<u>Opérations nettes</u> <u>31.12.2023</u>
PRNV1	Primes acquises					
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	376 669 413	45 883 877	330 785 535	308 351 626
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	-2 344 465	245 637	-2 590 102	2 759 622
			374 324 948	46 129 514	328 195 434	311 111 248
PRNT3	Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	+	58 987 109	0	58 987 109	61 383 468
PRNV2	Autres produits techniques	+	380 700		380 700	459 081
CHNV1	Charge de sinistres					
CHNV11	Montants payés	-	287 187 684	-6 084 525	281 103 160	262 459 332
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	11 155 549	1 732 496	12 888 044	32 390 772
			298 343 233	-4 352 029	293 991 204	294 850 104
CHNV2	Variation des autres provisions techniques	+/-	-3 784 216	0	-3 784 216	4 019 947
CHNV3	Participation aux bénéfices et ristournes		5 176 860	-638 250	5 815 110	8 756 997
CHNV4	Frais d'exploitation					
CHNV41	Frais d'acquisition	-	61 612 940	0	61 612 940	55 003 274
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	-1 019 500	0	-1 019 500	-1 074 471
CHNV43	Frais d'administration	-	25 053 977	0	25 053 977	23 061 603
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+	0	11 049 964	-11 049 964	8 988 760
			85 647 417	11 049 964	74 597 453	68 001 646
CHNV5	Autres charges techniques	-	14 524 998	0	14 524 998	11 567 327
CHNV6	Variation de la provision pour égalisation et équilibrage	+/-	0	0	0	0
RTNV	résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	+/-	33 784 465	31 365 770	2 418 695	-14 242 225

L'état de résultat technique de l'assurance vie consolidé arrêté au 31/12/2024

(chiffres arrondis en dinars)

	Notes	Opérations brutes	cessions et/ou	Opérations nettes	Opérations nettes
		31.12.2024	rétrocessions 31.12.2024	31.12.2024	31.12.2023
PRV1 Primes					
PRV11 Primes émises et acceptées	+	54 434 452	3 053 263	51 381 189	40 806 657
PRV2 Produits de placements					
PRV21 Revenus des placements	+	11 033 082	0	11 033 082	10 046 862
PRV22 Produits des autres placements	+				
		11 033 082	0	11 033 082	10 046 862
Reprise de corrections de valeur sur					
PRV23 placements	+	0	0	0	
Profits provenant de la réalisation des					
PRV24 placements et de change	+	220 488	0	220 488	220 751
		220 488	0	220 488	220 751
PRV4 Autres produits techniques	+	0	0	0	1 247
CHV1 Charge de sinistres					0
CHV11 Montants payés	-	14 001 264	-2 368 860	11 632 404	12 564 849
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	./-.	5 515 070	110 403	5 625 473	-3 803 027
		19 516 334	-2 258 456	17 257 878	8 761 822
CHV2 Variation des autres provisions techniques					
CHV21 Provision d'assurance vie	./-.	21 630 094		21 630 094	12 958 907
		21 630 094	0	21 630 094	12 958 907
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		506 780		506 780	667 948
CHV4 Frais d'exploitation					
CHV41 Frais d'acquisition	-	6 699 527		6 699 527	6 660 301
Variation du montant des frais d'acquisition					
CHV42 reportés	./-.	0		0	
CHV43 Frais d'administration	./-.	1 100 737		1 100 737	1 008 452
CHV44 commissions reçues des réassureurs	+	0	50 025	50 025	0
		7 800 264	50 025	7 750 239	7 668 753
CHV5 Autres charges techniques	-	986 857		986 857	758 418
CHV9 Charges de placements					
Charges de gestion des placements, y compris					
CHV91 les charges d'intérêt	-	63 974		63 974	55 178
CHV92 Correction de valeur sur placements	-	0		0	
Pertes provenant de la réalisation des					
CHV93 placements	-	0		0	
		63 974	0	63 974	55 178
CHV10 Moins values non réalisées sur placements	-	0		0	
Produits de placements alloués, transférés					
CHNTz à l'état de résultat	-				
Sous total (résultat technique de					
RTV l'assurance et/ou de la réassurance vie)		15 183 719	794 806	14 438 937	20 204 492

L'état de résultat consolidé arrêté au 31/12/2024

(chiffres arrondis en dinars)

			<u>31/12/2024</u>	<u>31/12/2023</u>
RTNV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	./-	2 418 695	-14 242 225
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	./-	14 438 937	20 204 492
PRNT1	Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
PRNT11	Revenus des placements	+	88 521 673	88 423 975
PRNT12	Produits des autres placements	+	88 521 673	88 423 975
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	2 640 393	559 703
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	2 288 516	7 910 358
			4 928 909	8 470 060
CHNT1	Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	2 653 356	1 948 210
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	3 422 620	4 130 483
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	632 264	834 372
			6 708 240	6 913 066
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	-	58 987 109	61 383 468
PRNT2	Autres produits non techniques	+	3 875 477	14 026 005
PRNT7	Produits des autres activités		1 693 045	1 815 473
CHNT3	Autres charges non techniques	-	3 843 848	12 540 251
CHNT7	Charges des autres activités		5 804 005	2 530 229
	Résultat provenant des activités ordinaires		40 533 534	35 330 767
CHNT4	Impôts sur le résultat	-	10 816 347	10 823 657
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts		29 717 187	24 507 110
PRNT4	Gains extraordinaires	+		
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	2 224 449	1 235 605
	Résultat extraordinaire		-2 224 449	-1 235 605
	Résultat net de l'exercice		27 492 738	23 271 506
CHNT6/PRNT5	Effet des modifications comptables (nets d'impôt)			
	Résultat net de l'exercice après modifications comptables		27 492 738	23 271 506
	Part du groupe dans le résultat consolidé		27 492 685	23 271 441
	Part des minoritaires dans le résultat consolidé		53	63

TABLEAU CONSOLIDE DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES
AU 31/12/2024
(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
<u>Engagements reçus</u>		
cautions reçues	3 462 852	3 676 216
cautions agents généraux	4 346 000	4 163 000
TOTAL	7 808 852	7 839 216
<u>Engagements données</u>		
cautions données	7 652 945	6 131 253
titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800
Autres	40 000 000	
TOTAL	47 985 745	6 464 053

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2024

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	AU 31/12/2024	AU 31/12/2023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	453 747 035	422 491 865
Sommes versées pour paiement des sinistres	-269 069 685	-252 643 201
Encaissements des primes reçues (acceptation)	179 805	2 907 291
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-1 554 480	-969 464
Commissions versés sur les acceptations	-31 466	-728 618
Décaissements des primes pour les cessions	-35 261 099	-41 689 122
Encaissements des sinistres pour les cessions	10 370 531	10 851 815
Commissions reçues sur les acceptations	7 684 798	9 418 369
Commissions versées aux intermédiaires	-46 697 347	-41 085 779
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-46 763 004	-38 670 113
Variation des dépôts auprès des cédantes	0	39 362
Variation des espèces reçus des cessionnaires	2 934 281	6 098 975
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-82 822 333	-74 081 733
Encaissements liés à la cession de placements financiers	88 513 223	30 507 569
Taxes et impôts versés au trésor	-89 132 206	-79 505 291
Produits financiers reçus	102 098 042	94 665 575
Autres mouvements	-30 678 408	-17 496 490
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	63 517 689	30 111 011
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 449 725	-5 814 358
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	27 887	600 957
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	0	-14 542 690
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	10 000	716 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	-24 899 943	-947 678
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	0	0
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	0	4 052 322
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</i>	-28 311 780	-15 935 446
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Encaissements provenant des actionnaires		
Dividendes et autres distributions	-15 285 240	-14 258 000
<i>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</i>	-15 285 240	-14 258 000
Variation de trésorerie	19 920 669	-82 435
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	8 780 303	8 862 738
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	28 700 973	8 780 303

1- PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « STAR » est composé au 31 Décembre 2024 d'une société mère « STAR Assurances » et deux sociétés filiales « La Lyre immobilière » et « L'Institut Africain des Assurances » sous contrôle exclusif.

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

1 - STAR Assurances (société mère) :

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances (STAR) créée en décembre 1958 est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'Assurances et de Réassurances.

Son capital social s'élève à 23 076 930 dinars divisé en 2 307 693 actions de 10 dinars chacune. Son siège social est au 9 Rue de Palestine Cité des Affaires Kheireddine La Goulette.

La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er avril 2002.

2 – la Lyre Immobilière :

La société « La Lyre Immobilière » créée au mois de juin 2021, est une Société anonyme ayant pour activité la promotion immobilière.

Son capital social s'élève à 37 571 700 dinars divisé en 3 757 170 actions de 10 dinars chacune. Son siège social est au Square Avenue de Paris, Tunis.

3 – l'Institut Africain des Assurances :

L'Institut Africain des Assurances, créé au mois d'avril 2022, est une société à responsabilité limitée, filiale de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR, ayant pour activité la formation continue.

Son capital social s'élève à 30 000 dinars divisé en 3 000 actions de 10 dinars chacune. Son siège social est à l'Avenue du Japon Monplaisir, Tunis.

2- PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe STAR Assurances sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et par les Normes Comptables Tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance et à la consolidation des états financiers (NCT 35, 36, 37).

3- PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une société consolidante (STAR assurances) et ses filiales (La Lyre Immobilière et L'Institut Africain des Assurances) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe STAR Assurances, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.

- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires »

- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et l'entreprise consolidée.

Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe STAR Assurances, les sociétés retenues sont :

- **La Société mère : STAR**
- **La société dépendante du Groupe : LA LYRE IMMOBILIERE**
- **La société dépendante du Groupe : L'Institut Africain des Assurances**

4- LES RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.

L'effet sur le bilan, le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé.

5- LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels qui sont arrêtés au 31 Décembre 2024 pour l'ensemble des sociétés du groupe.

6- COMPARABILITE DES COMPTES

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2024 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du 2023.

7- NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE (les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

I- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1- NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31 Décembre 2024 une valeur comptable nette de 8 856 328 dinars contre 8 469 115 dinars au 31 Décembre 2023. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2024	Amortissements au 31/12/2024	Valeur Nette au 31/12/2024	Valeur Nette au 31/12/2023
Droit au bail	41 000	41 000	0	0
Logiciels	26 167 904	17 323 842	8 844 062	8 469 115
Autres actifs	118 104	105 839	12 265	0
TOTAL	26 327 008	17 470 681	8 856 328	8 469 115

❖ AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31 Décembre 2024 une valeur comptable nette de 6 414 926 dinars contre 7 580 601 dinars au 31 Décembre 2024. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2024	Amortissements au 31/12/2024	Valeur Nette au 31/12/2024	Valeur Nette au 31/12/2023
Matériels de transport	219 309	66 000	153 309	153 309
MMB	6 661 758	4 220 083	2 441 675	3 474 502
AAI	11 479 483	9 136 688	2 342 795	2 514 689
Matériels Informatique	8 971 110	7 493 963	1 477 147	1 438 101
TOTAL	27 331 660	20 916 734	6 414 926	7 580 601

❖ AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Les placements immobiliers totalisent à fin Décembre 2024 une valeur comptable nette de 98 156 446 dinars contre 99 425 831 dinars au 31 Décembre 2023. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2024	Amortissements au 31/12/2024	Valeur Nette au 31/12/2024	Valeur Nette au 31/12/2023
Terrains STAR	8 411 208		8 411 208	8 621 244
Terrains Lyre Immobilière	36 247 566		36 247 566	36 007 290
Constructions STAR	14 117 952	6 264 226	7 853 726	7 255 634
Constructions Lyre Immobilière	48 747 234	3 403 288	45 343 946	47 241 663
Parts dans les sociétés à objet foncier	318 300	18 300	300 000	300 000
TOTAL	107 842 260	9 685 814	98 156 446	99 425 831

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Ce poste présente un solde net de 116 633 875 dinars au 31 Décembre 2024 contre 91 582 986 dinars à fin 2023 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Actions Cotées	72 770 573	72 522 975
Actions OPCVM	60 667 425	35 767 427
Actions Non Cotées	9 991 250	9 991 250
Valeur brute	143 429 248	118 281 652
Provisions	26 795 373	26 698 666
Valeur nette	116 633 875	91 582 986

AC33- Placements Financiers

AC331- Actions et autres titres à revenus variables :

Ce poste présente un solde net de 35 259 352 dinars au 31 Décembre 2024 contre 24 826 717 dinars à fin 2023 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Actions Cotées	11 641 404	11 641 404
Actions OPCVM	26 959 453	16 126 850
Actions Non Cotées	2 519 166	2 519 166
Actions étrangères	957 274	957 274
Valeur brute	42 077 309	31 244 694
Provisions Actions	6 817 956	6 417 977
Valeur nette	35 259 352	24 826 717

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Ce poste présente un solde net de 831 769 700 dinars au 31 Décembre 2024 contre 848 890 450 dinars à fin Décembre 2023 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts obligataires	318 701 202	275 321 952
Emprunts indivis	150 000	150 000
Placements bons de trésor	308 100 000	366 600 000
Placements BTA	205 469 000	207 469 000
Valeur brute	832 420 201	849 540 952
Provisions obligations	650 502	650 502
Valeur nette	831 769 700	848 890 450

AC334 - Prêts

La rubrique « Prêts » présente un solde net de 15 269 349 dinars au 31 Décembre 2024 contre 14 457 482 dinars au 31/12/2023 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Prêts au personnel	14 639 994	13 982 918
Prêts sur police vie	658 331	503 540
Valeur brute	15 298 325	14 486 458
Provisions	28 976	28 976
Valeur nette	15 269 349	14 457 482

AC336- Autres placements

La rubrique « Autres placements » présente un solde net de 9 604 697 dinars au 31 Décembre 2024 contre 4 136 836 dinars à fin Décembre 2023 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Dépôt auprès de la TGT	10 346 106	4 841 873
Autres dépôts	266 315	266 315
Valeur brute	10 612 421	5 108 189
Provisions	1 007 724	971 353
Valeur nette	9 604 697	4 136 836

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts en garantie des PPNA	1 890 534	1 983 972
Dépôts en garantie des PSAP	2 776 426	2 847 462
TOTAL	4 666 960	4 831 434

❖ AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Ce poste présente un solde au bilan de 94 158 378 dinars au 31 Décembre 2024 contre 97 088 396 dinars au 31/12/2023.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Provision pour primes non acquises	12 618 499	12 864 135
Provision pour sinistres vie	572 719	683 122
Provision pour sinistres non-vie	78 171 671	79 904 166
Prov. pour part. des Ass. Aux bénéfices	2 795 490	3 636 973
TOTAL	94 158 378	97 088 396

❖ AC6 – Créances

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2024 une valeur comptable nette 258 655 251 dinars contre 240 040 229 dinars au 31 Décembre 2023. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Montant brut au 31/12/2024	Provision	Montant net au 31/12/2024	Montant net au 31/12/2023
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe				
<u>AC611 Primes acquises et non émises</u>	19 225 180		19 225 180	19 406 645
Primes acquises et non émises brutes	23 963 391		23 963 391	24 297 493
Primes à annuler	- 4 738 211		- 4 738 211	- 4 890 848
<u>AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe</u>	177 547 783	59 077 392	118 470 391	102 258 869
Créances sur les assurés et sur les intermédiaires	137 484 200	24 477 086	113 007 114	98 473 317
Créances contentieuses	20 840 420	19 144 207	1 696 213	1 774 390
Autres créances	19 223 163	15 456 100	3 767 063	2 011 161
<u>AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances</u>	49 221 434	6 597 464	42 623 970	36 686 015
-				
TOTAL	245 994 397	65 674 856	180 319 541	158 351 529
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance				
Rétrocessionnaires	175 637	59 117	116 520	122 561
Cédants	3 039 769	1 036 488	2 003 281	2 130 478
Cessionnaires	8 844 754	5 702 302	3 142 451	11 112 796
TOTAL	12 060 160	6 797 907	5 262 253	13 365 834
AC63 Autres Créances				
<u>Personnel</u>	1 850 533	52 995	1 797 538	1 009 362
<u>Etat,orga.sécurité sociale</u>	68 534 802		68 534 802	64 841 185
<u>Autres débiteurs divers</u>	5 408 867	2 267 749	3 141 118	2 472 317
TOTAL	75 394 202	2 320 744	73 073 458	68 322 864
TOTAL GENERAL	333 848 758	74 793 508	259 055 251	240 040 229

❖ **AC7–Autres éléments d'actif**

AC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2024 une valeur comptable net de 28 212 848 dinars contre 8 579 211 dinars à fin 2023 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Avoirs en banque	28 493 614	8 622 304
CCP	203 166	150 290
Caisse	4 194	7 709
TOTAL	28 700 973	8 780 303
Provisions	488 125	201 092
Valeur nette	28 212 848	8 579 211

AC 72 Charges reportées

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2024 une valeur comptable nette de 20 544 444 dinars contre 19 634 943 au 31 Décembre 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Frais d'acquisition reportés	20 434 444	19 414 944
Autres charges à répartir	110 000	219 999
TOTAL	20 544 444	19 634 943

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2024 une valeur de 48 195 648 dinars contre 51 085 907 dinars au 31 Décembre 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts et loyers acquis non échus	46 435 295	49 435 665
Estimation de réassurance	403 447	403 447
Charges constatées d'avance	626 160	519 713
Autres produits à recevoir	24 000	24 000
Commissions à recevoir	706 747	703 082
TOTAL	48 195 648	51 085 907

2 - NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

❖ CP- Capitaux propres

Les capitaux propres avant affectation du 31 Décembre 2024 ont atteint 421 336 397 dinars contre 408 933 126 dinars à fin 2023 soit une augmentation de 12 403 271 dinars ainsi détaillée :

	Solde au 31.12.2024	Solde au 31.12.2023
Capital	23 076 930	23 076 930
Réserves consolidées	370 748 902	362 584 552
Résultat consolidé	27 492 685	23 271 443
Total capitaux propres groupe	421 318 516	408 932 925
Part des minoritaires dans les capitaux propres	202	138
Part des minoritaires dans le résultat	53	63
Total capitaux propres et intérêts minoritaires	421 318 772	408 933 126

1-1 Réserves consolidées

Les réserves consolidées se détaillent comme suit :

	Montant au 31/12/2024	Montant au 31/12/2023
Primes liées au capital	126 623 070	126 623 070

Réserves Légales	2 310 693	2 307 693
Autres réserves	45 588 924	44 867 604
Résultats reportés	196 226 215	188 786 185
TOTAL	370 748 902	362 584 552

1-2 Intérêts minoritaires dans les capitaux propres

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres s'élèvent au 31/12/2024 à 202 dinars contre 138 dinars au 31/12/2023.

1-3 Contribution dans les réserves et le résultat du groupe

Sociétés	Contribution dans le résultat consolidé	Contribution dans les réserves groupe
STAR	31 634 846	370 680 571
La Lyre SA	- 4 240 386	-326 866
IAA	98 225	395 196
Total	27 492 685	370 748 902

❖ PA1-Autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2024 une valeur comptable de 14 545 455 dinars correspond à l'emprunt de la société « la lyre immobilière »

❖ PA2- Provision pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2024 à 15 634 483 dinars et représentent des provisions pour risque fiscal, provision pour litiges et une provision pour indemnité de départ à la retraite.

❖ P3- Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes s'élèvent au 31 Décembre 2024 à 981 457 298 dinars contre 944 630 673 dinars à fin 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Prov. pour primes non acquises	110 249 254	107 904 789
Prov. Mathématiques Vie	111 141 143	90 108 553
Prov. pour Sinistres à Payer Vie	30 960 970	25 445 900
Prov. pour Sinistres à Payer non-Vie	696 829 163	685 673 614
Prov. Mathématiques des Rentes	8 131 533	8 629 503
Prov.p/ Part. Des Ass. aux Bénéfices Vie	1 775 055	1 268 275
Prov.p/ Part. Des Ass. aux Bénéfices et aux ristournes non-Vie	10 903 669	11 444 786
Prov pour Egalisation décès	597 504	-
Prov pour risques en cours	10 869 006	14 155 252
TOTAL	981 457 298	944 630 673

❖ PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2024 une valeur comptable de 31 306 592 dinars contre 33 597 035 dinars à fin 2023 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts en garantie des PPNA	6 452 786	6 111 841
Dépôts en garantie des PSAP	24 853 805	27 485 194
TOTAL	31 306 592	33 597 035

❖ **PA6 Autres dettes**

Les autres dettes totalisent au 31 Décembre 2024 une valeur comptable de 82 929 301 dinars contre de 71 517 891 dinars à fin 2023. Le détail de ce poste se présente comme suit :

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Siège, agents d'assurances et succursales	21 621 558	10 164 229
Autres Crédeurs	3 939 917	15 681 725
TOTAL	25 561 476	25 845 953

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Récessionnaires	344 040	368 186
Cédants	2 287 398	2 544 782
Cessionnaires	14 880 031	6 704 430
TOTAL	17 511 469	9 617 398

PA63- Autres dettes

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts et cautionnements reçus	5 892 625	6 026 864
Personnel	10 397 388	8 077 158
Etat, Organisme de sécurité sociale	10 743 325	9 244 459
Autres Crédeurs divers	12 823 019	10 035 435
TOTAL	39 856 357	33 383 915

❖ **PA7 Autres passifs**

PA710- report de commissions reçues des réassureurs :

Ce poste présente un solde de 2 610 133 dinars au 31/12/2024.

PA712- Autres comptes de régularisation passif :

Ce poste présente un solde de 25 459 424 dinars au 31/12/2024 contre 28 406 577 dinars au 31/12/2023 qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Charges à payer	12 967 423	13 796 007
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	92 543	121 957
Intérêts de retard des traites	416 372	416 372
Intérêts sur les cautions	584 272	533 402
Différence sur les prix de remboursements à percevoir	11 398 814	13 538 839
TOTAL	25 459 424	28 406 577

9 -NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT

1- Détail du résultat consolidé :

Libellés	STAR	La LYRE Immobilière	L'IAA	Ecritures d'élimination	Groupe STAR 31/12/2024
Résultat technique non-vie	- 133 141	-	-	2 551 836	2 418 695
Résultat technique vie	14 438 937	-	-	0	14 438 937
Produits nets des placements	28 485 230	-	-	729 997	27 755 233
Autres produits non techniques	3 875 477	4 353 623	767 571	- 3 428 149	5 568 522
Autres charges non techniques	- 3 843 848	- 5 756 773	- 579 248	532 016	- 9 647 853
Résultat provenant des activités ordinaires	42 822 655	- 1 403 150	188 323	- 1 074 294	40 533 534
Impôts sur le résultat	- 10 785 200	- 9 490	- 21 657	-	- 10 816 347
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	32 037 455	- 1 412 640	166 666	- 1 074 294	29 717 187
Gains extraordinaires	-	-	-	-	-
Pertes extraordinaires	- 2 224 449	-	-	-	- 2 224 449
Résultat extraordinaire	- 2 224 449	-	-	-	- 2 224 449
Résultat net	29 813 006	- 1 412 640	166 666	- 1 074 294	27 492 738
Part du groupe dans le résultat consolidé	29 813 006	- 1 412 638	166 610	- 1 074 294	27 492 685
Part des minoritaires dans le résultat consolidé	-	- 2	56	-	53

2- Produits des autres activités

Filiales	31/12/2024
La Lyre immobilière	1 155 923
L'IAA	537 121
<u>Total</u>	PRNT7 1 693 045

3- Charges des autres activités

Filiales		31/12/2024
La Lyre immobilière		5 386 820
L'IAA		417 185
Total	CHNT7	5 804 005

10- NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état de flux de trésorerie consolidé est la méthode directe.

La trésorerie du groupe a atteint au 31/12/2024 un montant de 28 700 973 dinars contre 8 780 303 dinars au 31/12/2023, soit une variation positive de 19 920 670 dinars.

Les flux de trésorerie du groupe sont classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les activités d'exploitation ont dégagé au cours de l'exercice 2024, un flux de trésorerie net positif de 63 517 689 dinars contre un flux de trésorerie positif de 30 111 011 dinars en décembre 2023.

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2024, un flux de trésorerie net négatif de 28 311 780 dinars contre un flux de trésorerie négatif de 15 935 446 dinars en décembre 2023.

L'activité de financement a dégagé, au cours de l'exercice 2024, un flux de trésorerie négatif de 15 285 240 dinars provenant de la distribution des dividendes et autres.

Groupe STAR ASSURANCES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2024

Messieurs les actionnaires de « STAR ASSURANCES »,

I- Rapport sur les états financiers consolidés

1. Opinion sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe « STAR ASSURANCES », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **421 318 516 dinars**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **27 492 685 dinars**.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe STAR ASSURANCES, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2024, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Évaluation des provisions techniques :

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2024, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 981 457 298 dinars au regard d'un total bilan de 1 578 776 575 dinars, ce qui représente 62% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios réglementaires du groupe.

Réponses d'audit apportées

Nous avons, à partir des entretiens avec la Direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par le groupe pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables au groupe en matière des provisions technique notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par le groupe pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- Faire appel à un actuaire inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »,
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuaire,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans la note aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » relatives à la composition des provisions techniques.

b. Evaluation des Placements

Description du point clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. A ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Au 31 Décembre 2024, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 1 156 346 726 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 44 986 344 dinars, soit un montant net de 1 111 360 381 dinars, représentant 70% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

Réponses d'audit apportées

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les

sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit ;
- Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code de sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de consolidation du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place dudit système ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Tunis, le 02/04/2025

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

La Générale d'Audit et Conseil

Mohamed Hédi KAMMOUN

Selma LANGAR